

**ARRETE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION PARTIELLE DES
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'ENSAV**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative et notamment ses articles L711-1, L712-1 à L712-6 ;
Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D719-1 à D719-40 ;
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès en vigueur ;
Vu les statuts de l'ENSAV ;
Vu l'arrêté du 5 janvier 2020 adoptant une « décision cadre » pour l'organisation d'élections par vote électronique ;
Vu l'arrêté du 4 novembre 2021 portant renouvellement partiel des représentants des personnels au conseil de l'ENSAV ;
Vu l'arrêté du 29 novembre 2021 fixant la composition des bureaux de vote ;

ARRETE

ARTICLE 1

Par le présent arrêté et le feuillet annexé, sont proclamés les résultats du scrutin des 8, 9 et 10 décembre 2021 pour l'élection partielle des représentants des personnels au conseil de l'ENSAV.

ARTICLE 2

L'élection finalisée, un siège reste vacant au sein du collège des professeurs des universités et personnels assimilés par insuffisance de candidats.

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4

Le présent arrêté est transmis au recteur d'académie de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 13 décembre 2021



Emmanuelle GARNIER

Les procès-verbaux sont consultables sur demande auprès du pôle Affaires Générales.

Le lundi 13 décembre 2021

**ELECTIONS PARTIELLES DES CONSEILS CENTRAUX ET DES CONSEILS DES COMPOSANTES
 PEDAGOGIQUES [UFR, DEPARTEMENTS, ECOLES, INSTITUTS ET INSPE] DE L'UNIVERSITE DE
 TOULOUSE - JEAN JAURES**

RESULTATS

ELECTIONS AU CONSEIL DE L'ENSAV - COLLEGE A

Nombre de sièges à pourvoir	2
Nombre d'électeurs inscrits	2
Nombre d'émargements	2
Nombre d'enveloppes de vote	2
Taux de participation	100,00%
Nombre de votes blancs	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	2

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Pour l'ENSAV	2 100,00%	1. Madame HELENE LAURICHESSE	ELUE

L'élection est finalisée, mais il reste 1 siège non pourvu par insuffisance de candidats éligibles.

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 08/12/2021 à 09h00 au 10/12/2021 à 16h30.